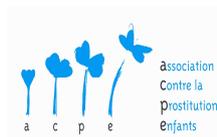


LES MEMBRES DU COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »



01 45 49 52 21 / contre.la.traite@secours-catholique.org / www.contrelatraite.org (en construction sur sitetest.secours-catholique.org)



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF DU 5 SEPTEMBRE 2014

Paris, le 21 septembre 2014

Objet de la rencontre du 5 Septembre 2014 :

- Préparer les prochaines rencontres d'une délégation du Collectif avec le Cabinet de la Ministre de la justice (11 septembre, 2014) et le Ministre de l'intérieur (reportée au 23 septembre, 2014).
- Réfléchir à la participation de chacun sur le site internet renouvelé www.contrelatraite.org (actuellement en cours de construction sur sitetest.secours-catholique.org).
- Réfléchir à l'élargissement du Collectif à partir de la charte du Collectif, et rencontrer SOS Esclaves.
- Rappeler le travail mené pendant l'été des membres du Collectif, et les étapes à venir, sur la traite des mineurs, en vue d'un rapport alternatif à la Convention internationale des droits de l'enfant (dont la date buttoir initialement fixée en octobre 2014 est reportée à mars 2015).
- Faire le point sur les collaborations avec les syndicats.

Prochaines rencontres du Collectif :

- Rencontre d'une délégation du Collectif avec Madame **Claire d'Urso, Conseiller législation pénale et aide aux victimes dans le Cabinet de la Ministre de la Justice, Christine Taubira le 11 septembre 2014 à 15h.**
- Prochaine **réunion plénière du Collectif le lundi 29 septembre 2014, de 10h à 12h30**, au siège du Secours Catholique, 106 rue du Bac 75341 Paris cedex 07.
- Rencontre d'une délégation du Collectif avec **Monsieur Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur**, le Mardi 23 septembre 2014 à 9h, le rendez-vous du 11 septembre ayant été déplacé à la demande du Ministre (Délégation du Collectif composée de Secours Catholique, CCEM, Hors la Rue, OICEM, AFJ, Amicale du Nid).
- Rencontre d'une délégation du Collectif avec la **CFDT le Mercredi 1er octobre 2014** à 10h, à la CFDT, 4 boulevard de la Villette, 75019 Paris avec Jean-Louis Malys (Secrétaire national) et Yvan KAGAN, Secrétaire confédéral, Service Economie et Société ; chargés de la question de la lutte contre la traite des êtres humains.

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COLLECTIF DU 5 SEPTEMBRE 2014

1 - Prochains rendez-vous institutionnels aux Ministères de la Justice et de l'Intérieur

1.1 Rencontre avec Claire D'urso*, Conseillère législation pénale réforme pénale et victimes : points d'attention proposés par le Collectif

Une Délégation du Collectif composée de Secours Catholique, CCEM, Hors la Rue, OICEM, AFJ, Amicale du Nid rencontrera le Cabinet de Christiane Taubira.*

- Le Collectif créé en 2007 rassemble 23 associations : insister sur toutes les formes de traite, action de terrain et plaidoyer qui s'inscrit sur l'expérience de terrain d'acteurs diversifiés ayant des réseaux en France et au niveau international. Partout en France à partir des réseaux et équipes locales de chacun : Ile de France, Marseille, Calais, ...et ailleurs.
Il agit dans différents domaines : Sensibilisation du grand public. Prévention des personnes à risque. Accompagnement des victimes (social, juridique, éducatif...). Plaidoyer. Mise en réseaux...
Le Collectif a un site internet (www.contrelatraite.org en cours de refonte sur www.sitetest.secours-catholique.org, il reprendra le nom www.contrelatraite.org à son lancement) : informatif, pédagogique, interactif...
Le Collectif a rédigé des propositions détaillées en juin après l'annonce du Président de la République lors de la Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage le 10 mai 2014 et la présentation du 1er Plan d'action national contre la traite par Najat Vallaud Belkacem, alors Ministre des droits des femmes, le 14 mai, 2014 au Conseil des ministres.
Concernant le premier Plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains 2014 – 2016 : quelle mise en œuvre de la part du Ministère de la Justice (passée, présente, à venir) ? Rôle du Ministère de la Justice dans la MIPROF, la Coordination Nationale ?
- Les textes internationaux et français et leur application.
Qualification de traite / Volonté politique. Statut et protection des victimes. Représentation en justice des victimes.
- Traite des mineurs (et mineurs isolés étrangers). Rôle de la PJJ. Moyens dédiés à la traite et accès au droit commun pour tous. Structures adaptées aux mineurs. Administrateur ad hoc. Suivi de la Convention internationale des droits de l'Enfant. Victimes et ayant commis des actes de délinquance. Protection des victimes. Financement du retour en France de victimes rentrés dans leur pays pour l'audience.
- Formation des personnels de la Justice. Rôle des associations. Budget. Procureurs spécialisés.
- Collaborations internationales. Approches prises dans d'autres pays.

* Suite au nouveau gouvernement la rencontre prévue avant l'été avec le Gouvernement Valls 1 est maintenu avec le Gouvernement Valls 2, avec une nouvelle interlocutrice.

1.2 Rencontre avec Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur : points d'attention proposés par le Collectif

Une Délégation du Collectif composée de Secours Catholique, CCEM, Hors la Rue, OICEM, AFJ, Amicale du Nid rencontrera Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, le 23 septembre 2014.*

- Le Collectif créé en 2007 rassemble 23 associations : insister sur toutes les formes de traite, action de terrain et plaidoyer qui s'inscrit sur l'expérience de terrain d'acteurs diversifiés ayant des réseaux en
- 2
- Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » - www.contrelatraite.org*
Coordination du Collectif : Geneviève Colas - 06 71 00 69 90 - Secrétariat : 01 45 49 52 21
genevieve.colas@secours-catholique.org - contre.la.trait@secours-catholique.org

France et au niveau international. Partout en France à partir des réseaux et équipes locales de chacun : Ile de France, Marseille, Calais, ...et ailleurs.

Il agit dans différents domaines : Sensibilisation du grand public. Prévention des personnes à risque. Accompagnement des victimes (social, juridique, éducatif...). Plaidoyer. Mise en réseaux...

Le Collectif a un site internet (www.contrelatraite.org en cours de refonte sur www.sitetest.secours-catholique.org, il reprendra le nom www.contrelatraite.org à son lancement) : informatif, pédagogique, interactif...

Le Collectif a rédigé des propositions détaillées en juin après l'annonce du Président de la République lors de la Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage le 10 mai 2014 et la présentation du 1er Plan d'action national contre la traite par Najat Vallaud Belkacem, alors Ministre des droits des femmes, le 14 mai, 2014 au Conseil des ministres.

Concernant le premier Plan d'action national de lutte contre la traite des êtres humains 2014 – 2016 : quelle mise en œuvre de la part du Ministère de l'Intérieur (passée, présente, à venir) ? Rôle du Ministère de l'Intérieur dans la MIPROF, la Coordination Nationale, le GRETA ?

- Quelle application de la loi dans les préfectures et quelle mise en place des coordinations traite des êtres humains au niveau départemental (sous l'égide des préfets) ?
- La régularisation des sans-papiers, un problème fréquent sur le terrain. Les textes internationaux et la circulaire du 5 février 2009 ne sont pas toujours appliqués sur le terrain. Répercussion sur les victimes de traite.
- Le circuit administratif. Les victimes sont souvent envoyées en centre de rétention sans même respecter le période de réflexion et de rétablissement (30 jours).
- Les dépôts de plainte dans les commissariats ne sont pas toujours prises. L'accueil des victimes est inadapté.
- La protection des victimes. L'anonymat et la confidentialité des dossiers.
- Les victimes de la traite n'ont généralement pas de passeport (ce qui peut entraîner la création de circuits parallèles pour obtenir des passeports,...).
- Traite des mineurs (et mineurs isolés étrangers). Les mineurs incités à commettre des délits (quel signalement des policiers)? Quel traitement de la question à l'échelle nationale et non seulement à Paris ?). Conditions de l'audition des mineurs. Moyens dédiés à la traite et accès au droit commun pour tous. Structures adaptées aux mineurs / sécurité. Suivi de la Convention internationale des droits de l'Enfant. Mineurs sans tuteurs légaux relâchés dans la nature par la Police sans signalement, et insécurité. Discrimination selon le pays d'origine.
- Prise en compte des victimes si elles ont commis des actes de délinquance sous la contrainte / Prise en compte des victimes devenues auteurs.
- Problème de formation des personnes dépendant du Ministère de l'Intérieur sur la traite des êtres humains (à tous les niveaux du local au national)
- Populations vivant dans les bidonvilles et réseaux de traite de mineurs qui se déplacent d'une ville à l'autre et entre pays européens.
- Collaborations internationales. Initiatives prises dans d'autres pays.

* Suite au nouveau gouvernement la rencontre prévue avant l'été avec le Gouvernement Valls 1 est maintenu avec le Gouvernement Valls 2, à une nouvelle date.

2 - Le site internet « Ensemble, contre la traite des êtres humains » renouvelé www.contrelatraite.org (actuellement en cours de construction sur sitetest.secours-catholique.org)

Le nouveau site internet du Collectif (qui reprendra l'adresse www.contrelatraite.org) a été présenté pour que les associations présentes puissent commenter et suggérer des modifications.

Le site devrait être en ligne et consultable par tous avant la Journée européenne de lutte contre la traite ; bonne occasion de le faire connaître.

Dès la rubrique de présentation du Collectif, les 23 associations membres apparaîtront. Dans l'un des onglets « Collectif » des liens sont créés pour aller directement sur le site de chaque association. Il est demandé à chaque association d'être attentive à ce que son site aborde le plus concrètement possible le sujet de la traite même si ce n'est qu'un aspect de son action.

Chaque association membre aura un mot de passe pour proposer des contenus. Un modérateur validera la publication afin de s'assurer que les articles proposés sont en phase avec la Charte du Collectif et donc bien sur le thème de la lutte contre la traite des êtres humains.

Une attention particulière sera faite aux lieux sécurisés qui doivent le rester. (AFJ par exemple)

Bien nous indiquer, pour chaque association, les informations et coordonnées qui ne doivent pas apparaître sur le site.

La présentation des différentes formes de traite ne doit pas être limitée à 6 formes. On conservera 'Incitation au vol'. On remplacera « Trafic d'organes » par « Autres formes de traite » et dans cette partie on présentera 'incitation au vol', 'mariage forcé', 'adoption abusive', en expliquant à chaque fois en quoi c'est une forme de traite des êtres humains.

Il serait utile d'avoir un lien avec le site Lexis Nexis dans la partie Droit.

Il faudrait rajouter un lien avec le site de la plateforme européenne de lutte contre la traite créée par la Commission européenne.

Le site pourrait aussi inclure des publications des victimes.

La question d'ajouter un lien pour les 'victimes', afin qu'ils puissent contacter le collectif en ligne est encore en cours de réflexion.

Les membres du Collectif sont invités à étudier attentivement le site en cours de construction sur sitetest.secours-catholique.org et faire des suggestions par mail à contre.la.traite@secours-catholique.org et genevieve.colas@secours-catholique.org d'ici le 28 septembre 2014.

3 - Elargissement du Collectif : la Charte du Collectif. Rencontre de SOS Esclaves

3.1 La charte du Collectif

La charte du Collectif est signée par chaque association du Collectif. Elle est disponible sur le site.

3.2 Association SOS Esclaves

Anick Fougeroux, Présidente de SOS Esclaves a confirmé l'intérêt de l'association SOS Esclaves de participer au Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains ». Cette association créée en 2007 a pour objectif de porter aide et assistance à toutes les victimes d'esclavage moderne. Son assistance porte tant sur les difficultés juridiques que judiciaires et aussi psychologiques ou sociales. Pour l'heure l'Association ne bénéficie d'aucune aide mais a de nombreux bénévoles particulièrement motivés, de sorte que SOS Esclaves sait intervenir rapidement dans des cas très différents.

L'association a comme objectifs de lutter contre la traite des êtres humains et l'exploitation des personnes réduites en esclavage à domicile ou dans les entreprises ; assurer l'assistance juridique, morale, psychologique et sociale des victimes afin de leur permettre de faire reconnaître leurs droits, de vivre en situation légale et de recouvrer une totale indépendance.

En mars 2014, SOS Esclaves avait déjà accueilli 54 victimes d'esclavage domestique. Entrer en contact et accueillir les victimes, les assister sur le plan juridique et administratif, leur rendre leur dignité, avec un suivi psychologique, éducatif et professionnel constituent les missions principales de SOS Esclaves.

Anick Fougeroux a été invitée le 5 septembre 2014 à 11H45 pour présenter l'association à le Collectif. Le Collectif déterminera ensuite son élargissement ou non à cette association.

Une représentante de l'association SOS , Marie Hienfray, a rencontré le collectif le 5 Septembre 2014, lors de la réunion du Collectif. Elle a présenté brièvement l'association, et évoqué les actions déjà menées par l'association. SOS Esclaves travaille seulement contre l'esclavage domestique et selon la demande. L'association ne compte pas de salariés à ce jour. Son Conseil d'Administration est composé de 9 bénévoles (se regroupant au moins 3 fois par an).

Marie Hienfray a également mentionné que SOS esclaves n'a pas de bureau permanent, et de ce fait, reçoit les personnes victimes dans un local de la Légion de Marie. SOS Esclaves offre assistance juridique, linguistique, et psychologique aux victimes de l'esclavage domestique ainsi que demander des papiers, trouver travail et accompagner des victimes, par exemple, devant les Prudhommes.

La charte du Collectif « ensemble contre la traite » a été remis à Mme Hienfray afin de s'assurer que SOS Esclaves est prête à y adhérer.

Marie Hienfray n'ayant une vue que nouvelle et partielle de SOS Esclaves, il est demandé à Anick Fougeroux de venir rencontrer le Collectif le 29 septembre. Celui-ci décidera par la suite de l'intégration ou non de SOS Esclaves au Collectif.

4. – Traite des mineurs

Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » prépare un rapport alternatif à la Convention internationale des droits de l'enfant (dont la date buttoir initialement fixée en octobre 2014 est reportée à mars 2015, date à laquelle la situation du suivi de la Convention en France sera étudiée à Genève).

Chacun-e est invité-e à transmettre au secrétariat du Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » les documents permettant d'enrichir ces questions ou d'autres concernant les mineurs et la traite en France ou en lien avec la France.

Des associations françaises se sont regroupées pour faire un rapport alternatif abordant les différentes facettes des droits de l'enfant. Le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » mettra un focus sur la traite des mineurs et les mineurs isolés étrangers.

ECPAT France sollicite la participation de membres du Collectif dans le cadre du lancement d'une **étude sur la prise en charge des mineurs victimes de traite**.

Les deux démarches s'enrichiront mutuellement.

L'objectif est de réaliser un état des lieux de la disponibilité et de l'effectivité des mécanismes de prise en charge des mineurs victimes de traite en France dans lequel figureront des recommandations afin de contribuer à une meilleure effectivité du Plan d'action national de lutte contre la traite ainsi que des propositions d'actions additionnelles en faveur des mineurs victimes.

L'étude ciblera cinq villes avec des problématiques différentes afin de couvrir un échantillon le plus représentatif possible de la prise en charge des mineurs victimes de traite en France.

En raison de la persistance du phénomène de traite depuis plus d'une dizaine d'années à Paris, Bordeaux et Marseille, ces villes ont été identifiées comme constituant des terrains d'étude particulièrement pertinents.

Par ailleurs, l'installation de plus en plus fréquente dans des zones frontalières de certains groupes criminels exploitant des enfants dans le pays voisin a amené à identifier la ville de Lille comme une autre ville cible de l'étude. Enfin, de par la spécificité de la ville de Nancy (mise en place d'un système de protection des victimes par les institutions publiques (JIRS, ASE...)), celle-ci a été sélectionnée comme la 5ème ville de l'étude. leurs coordonnées et les termes de référence de l'étude sont disponibles auprès de :

Alice Tallon - legal.assist@ecpat-france.org - [06.31.22.97.29](tel:06.31.22.97.29)

Eléonore Chiossone - echiossone@ecpat-france.org - [06.52.80.42.67](tel:06.52.80.42.67)»

5 - Faire le point sur les collaborations avec les syndicats.

Rencontre d'une délégation du Collectif avec la **CFDT le Mercredi 1er octobre 2014** à 10h, à la CFDT, 4 boulevard de la Villette, 75019 Paris avec Jean-Louis Malys (Secrétaire national) et Yvan KAGAN, Secrétaire confédéral, Service Economie et Société ; chargés de la question de la lutte contre la traite des êtres humains.

6. Prochaine réunion du Collectif

Lundi 29 septembre 2014 de 10h à 12h30 au siège du Secours Catholique, 106 rue du Bac 75341 Paris cedex 07, Salle de la DCC

A l'ordre du jour :

Lancement du site internet nouvelle formule programmé au 2 octobre 2014.

Point sur les démarches auprès des Ministères de la Justice et de l'Intérieur.

Démarches à réaliser auprès du Ministre des Affaires étrangères.

Quelle demande concrète faire à la Coordination Nationale, la MIPROF et son nouveau ministère de tutelle (Ministre ou Secrétaire d'Etat) pour en savoir plus sur la mise en œuvre du plan, les moyens, les financements.

Préparation d'un courrier à la CNCDH ? (suivi de la traite en France).

La traite des mineurs dans le cadre du suivi en France de la Convention des droits de l'enfant.

Collaboration avec les syndicats

Initiatives des membres

Elargissement du Collectif (SOS Esclaves suite)

Participants à la rencontre du Collectif du 5 septembre

AFJ: Christine Ramos

Amicale du Nid : Hélène de Ruggy

CCEM : Sylvie O'dy

ECPAT France : Eléonore Chiossone

Hors la Rue : Guillaume Lardanchet

OICEM : Andréa Couzy

Planète enfants : Léa Benassem et Stéphanie Selle

Secours Catholique : Geneviève Colas (coordination du Collectif), Ella Adler et Gisèle Ouandaogo

Sœurs du Bon Pasteur : Marie-Hélène Halligon

Et expert sur la traite des mineurs : Olivier Peyroux

Geneviève Colas
Pour le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »